



**10426 - Elle s'est convertie après avoir commis l'adultère.
Doit-elle observer un délai de viduité avant de se remarier ?**

question

Voici une femme qui dit qu'elle s'est convertie après avoir eu des rapports intimes prohibés avec un étranger... Doit-elle observer un délai de viduité avant de se marier ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons posé la question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine . Voici sa réponse :

Il lui suffit d'attendre le temps d'une seule menstruation . Allah le sait mieux.